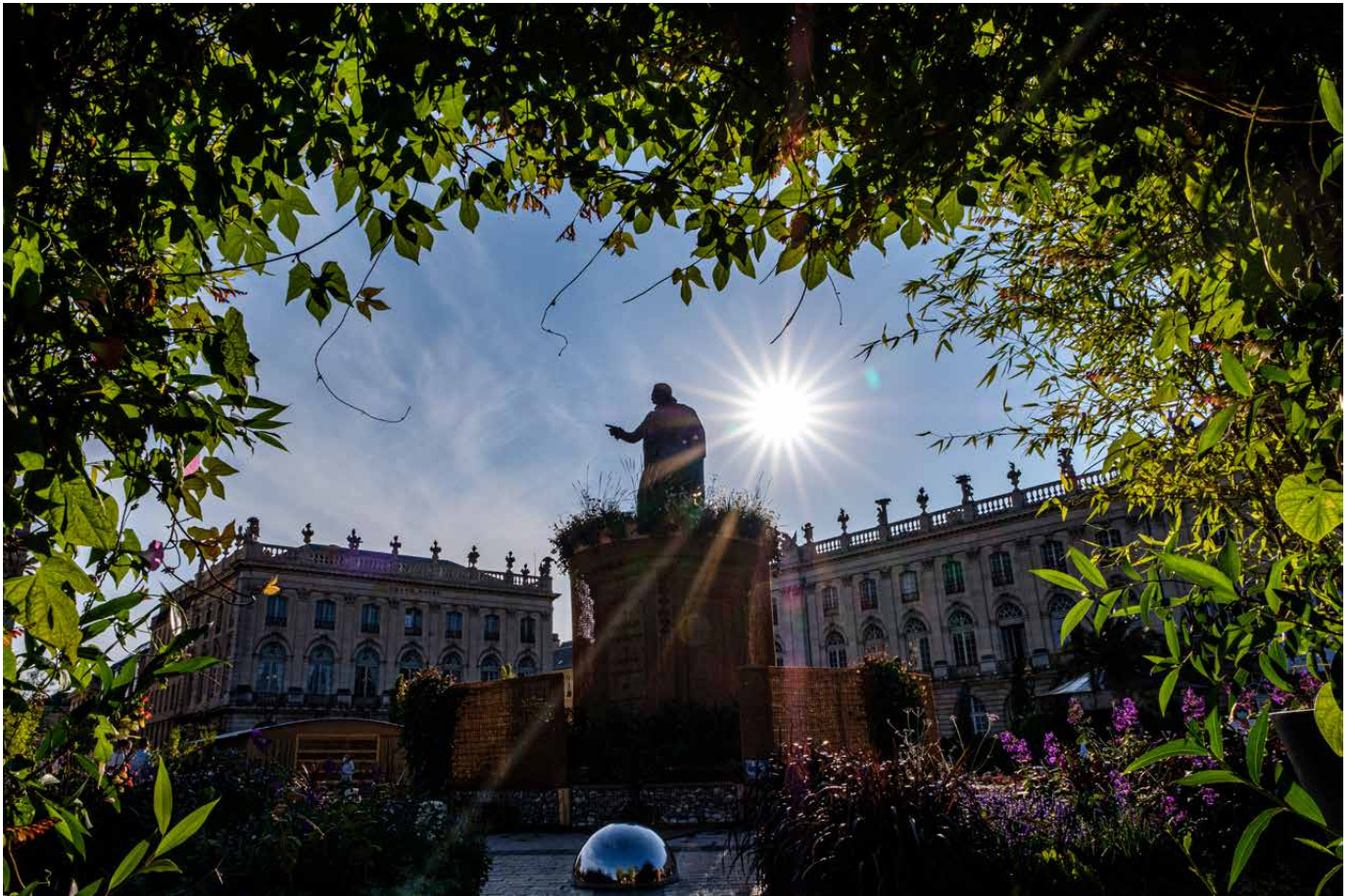




# RAPPORT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2020

Nancy,



JARDIN ÉPHÉMÈRE 2020

Faire de la transition écologique une priorité, c'est se mobiliser collectivement pour réussir à inverser durablement les tendances en matière de réchauffement climatique.

Chacun a un rôle à jouer dans l'évolution des modes de vie pour prévenir les conséquences négatives de ce réchauffement climatiques sur nos sociétés.

La Municipalité souhaite relever le défi lancé par Valérie Masson Delmote, nancéienne et membre du Groupe d'Experts Intergouvernemental de l'Evolution du Climat (GIEC) qui juge indispensable d'agir de manière très volontariste sans attendre pour obtenir les résultats nécessaires pour les générations futures.

La ville de Nancy entend faire de la transition écologique un critère de choix dans l'ensemble des politiques publiques.

Elle accompagnera l'évolution des pratiques de mobilité pour améliorer significativement la qualité de l'air et la santé de ses habitants.

Elle portera un nouveau regard sur la nature en ville pour ses bienfaits en matière de biodiversité et de bien-être auprès des habitants.

Elle mettra tout en œuvre pour favoriser la transition alimentaire avec une ambition forte sur la restauration collective. Elle accompagnera la transition énergétique en agissant aussi bien sur la réduction de la consommation que sur la production locale.

Enfin, la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage fera l'objet d'une attention particulière.

La mairie de Nancy conduit en interne les transformations indispensables à la transition écologique. La crise sanitaire de 2020 a contrarié certains objectifs du fait des contraintes de confinement, de protection des personnes et d'entretien des locaux. Elle aura toutefois été l'occasion d'accélérer considérablement la pratique du télétravail qui réduit les besoins de mobilités quotidiennes.

Je vous en souhaite une très belle lecture.

Mathieu Klein

# VILLE DES COURTES DISTANCES

À l'heure des enjeux de transition écologique, la Ville de Nancy engage un travail de fond pour mieux organiser le partage de l'espace public entre la voiture, le piéton et le cycliste tout en laissant une nouvelle place à la nature et l'eau en ville. C'est la condition nécessaire pour améliorer significativement la qualité de vie et renouveler l'attractivité urbaine.



PLACE STANISLAS / SEPTEMBRE 2020



# PREMIER CHEMIN PIÉTON

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2020, la Ville a ouvert la concertation publique relative à la piétonisation. Le projet de piétonisation s'inscrit dans une politique globale nommée "plan métropolitain des mobilités" qui doit permettre de disposer d'une vision globale des politiques de mobilités et des réponses à construire pour consolider le chemin piéton (stationnement, circulation piétonne, vélo, transports en commun, ...). Ce chemin piéton partira de la Porte de Craffe, passera par la Grande Rue, la Place Stanislas, la rue des Dominicains, la Rue du Pont Mouja. Une large phase de concertation est en cours de déploiement de façon à intégrer les problématiques de tous les usagers et partenaires. Aussi, une réflexion sur la végétalisation des espaces publics, en lien avec la Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur du Secteur Sauvegardé sera conduite.

Les études de faisabilité, circulation et stationnement sont engagées par la Ville et la Métropole pour identifier les solutions fonctionnelles et d'aménagement qui seront discutées lors des phases de concertation.



OPÉRATION "BEAU WEEK-END" SEPTEMBRE 2020



OPÉRATION "BEAU WEEK-END" SEPTEMBRE 2020

## L'EXPÉRIMENTATION D'UN CENTRE-VILLE SANS VOITURE

Le temps d'un week-end, le centre-ville de Nancy s'est transformé en zone sans voiture. Si certains apprécient le calme et les déplacements apaisés pour profiter des journées du patrimoine, d'autres s'adonnent au shopping, d'autres encore découvrent de nouvelles façons de se déplacer grâce aux animations proposées au "Village des mobilités". Cette initiative, qui vise à être reconduite, permet de tester les flux de circulation et comment mieux les reporter. Quelles solutions de stationnement ? Quelle appropriation des espaces par les habitants ? Un véritable laboratoire à ciel ouvert qui fait la joie des badauds.

# INITIATIVES VÉLO

En ville, pour se déplacer tous les jours, faire de l'exercice ou se balader en toute liberté, le vélo est l'un des moyens de transport les plus écologiques. Grâce au Plan Vélo du Grand Nancy, aujourd'hui 220 kms de voies cyclables sont accessibles, 1 250 vélos sont en location courte et longue durée et plus de 10 000 places de stationnement existent pour les vélos sur le territoire de la Métropole. Parmi elles, le service VélOstan'park propose un réseau de parcs à vélos couverts, sécurisés et gratuits avec la carte SimpliCités ; les parkings publics comptent des parcs à vélo, comme le parking Thiers à la gare. De nombreuses places sont également prévues sur les campus universitaires et à proximité des transports en commun.

À Nancy, de nouveaux aménagements cyclables se poursuivent afin de proposer des conditions de circulation apaisées et sécurisées. Parmi les pistes cyclables réalisées en 2020, on notera : l'axe du Faubourg des III maisons, une bande cyclable à double sens rue Jeanne d'Arc (de la rue Gabriel Mouilleron à la rue Maréchal Oudinot), une bande cyclable à sens unique avenue de la Libération (de la rue de Boudonville à la rue de Buthégnemont) et une bande cyclable à sens unique rue Maréchal Oudinot (du Boulevard Clémenceau à la rue Notre Dame de Lourdes) mais aussi la mise en œuvre de continuités cyclables sur les rues Commanderie, Blandan, Desilles et Boudonville.

Toute opération de rénovation de voirie engagée par la Ville ou la Métropole comprend systématiquement une prise en compte des besoins liés à la circulation à deux roues.



LA MAISON DU VÉLO / RUE CLAUDE CHARLES

PISTE CYCLABLE / FAUBOURG DES TROIS MAISONS







## LA MAISON DU VÉLO DEVIENT UNE VÉRITABLE VITRINE POUR LES MOBILITÉS DOUCES

Inaugurée en janvier, la maison du vélo s'est installée dans de nouveaux locaux au cœur du centre -ville et à proximité de la ligne du tram pour investir le rez-de-chaussée du parking Stanislas. Cet espace de 2 000 m<sup>2</sup>, contre seulement 550 m<sup>2</sup> auparavant permettra à l'établissement de développer ses activités. La location et l'entretien des deux-roues restent

bien sûr l'activité de référence mais l'espace est enrichi d'un espace d'exposition, d'un parking surveillé, de bornes de recharge pour vélos électriques et de station de gonflage et de nettoyage. L'offre d'apprentissage et de balades touristiques en lien avec l'Office du Tourisme est elle aussi élargie.



## DES COURSES LIVRÉES À VÉLO

La crise sanitaire a fait naître de nouvelles initiatives solidaires et écologiques qui viennent apporter un soutien aux commerçants et qui proposent de nouvelles solutions de livraison en mode doux aux clients du marché central.

Ce test grandeur nature a proposé, pendant les fêtes de fin d'année, un service de livraison des achats faits au marché central. Concrètement le client fait ses courses au marché, les dépose dans un lieu de stockage où les coursiers viendront en prendre possession pour les livrer directement à domicile.

Du succès de cette opération dépendra l'extension de la démarche à l'ensemble des commerces nancéiens. Une véritable alternative à l'utilisation du véhicule en centre-ville et une offre de service qualitative pour la clientèle.

MARCHÉ CENTRAL / DÉCEMBRE 2020



*Instaurer une nouvelle dynamique des mobilités, c'est inciter chacune et chacun à transformer ses habitudes pour mieux vivre la ville. Une ville plus fluide, qui réduit peu à peu la place de la voiture individuelle et améliore la qualité de son air par un bouquet de solutions pratiques – offre de stationnement, mobilités douces, développement des transports en commun.*

## LE PLAN MÉTROPOLITAIN REVISITE LA MANIÈRE DE SE DÉPLACER EN VILLE

Aux regards des enjeux de transition écologique, de santé publique, d'attractivité économique et commerciale et de justice sociale, l'organisation des mobilités en général doit faire l'objet d'une vision stratégique et prospective. C'est ainsi que la Métropole du Grand Nancy a acté le 8 octobre 2020 l'élaboration du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) afin de déterminer de manière cohérente leur future organisation pour faire progressivement converger les différentes politiques publiques à leur service. Ainsi, Nancy s'appuiera sur un nouveau schéma des mobilités à l'échelle métropolitaine pour organiser différemment le stationnement, la circulation automobile et les transports en commun et permettre le déploiement des

modes actifs dans cette ville qui présente l'avantage d'être dense et adaptée à la marche à pied comme au vélo. Sans bannir la voiture, l'objectif est de réduire la part modale en proposant aux usagers des solutions alternatives à la voiture individuelle efficaces.

Que ce soient les transports en commun, les modes de mobilités actifs comme le vélo, la marche à pied ou l'auto partage et le covoiturage, la Ville et la Métropole veulent conjointement développer de manière rapide et inédite des solutions attractives, qui incitent les usagers à ne recourir à la voiture particulière qu'en dernier ressort en leur proposant divers choix.

OPÉRATION "BEAU WEEK-END" / SEPTEMBRE 2020



# TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS LES WEEK-ENDS À COMPTER DE DÉCEMBRE 2020

260.000  
GRANDS  
NANCIÉNS ET  
100.000 VISITEURS  
SILLONNENT LE TER-  
RITOIRE DU GRAND  
NANCY CHAQUE  
JOUR.

La Métropole a développé une politique ambitieuse en matière de mobilités permettant de développer l'attractivité du centre-ville et de redonner du pouvoir d'achat aux habitants. L'adoption le 8 octobre dernier, d'une délibération de mise en œuvre de la gratuité des transports en commun pour tous

les voyageurs sur le réseau Stan s'applique tous les week-ends à partir de décembre. L'objectif est de permettre de générer du trafic dans les commerces du territoire tout en respectant les enjeux environnementaux, d'initier de nouvelles pratiques de déplacements le week-end qui pourraient être reproductibles lors des déplacements domicile / travail et d'offrir aux foyers les plus modestes la possibilité de se déplacer à moindre coût.



## LE NOUVEAU PARKING RELAIS DU PARC DES EXPOS

Depuis le 15 septembre, un nouveau parking relais complète l'offre existante des P+R depuis l'entrée sud desservie par l'A330.

Ce sont 47 places de stationnement au Parc des Expositions à Vandœuvre -lès - Nancy qui favorisent le passage d'un mode de transport individuel (utilisation de la voiture) à un mode multimodal (transport en commun, vélo mais aussi trottinette ou marche à pied)

Ce parking est relié au cœur de ville de Nancy par une navette dédiée, toutes les 20 minutes.

En complément, la ligne COROL qui dessert le cœur de ville à partir du parc Expo poursuit son service. Ce P+R dispose également de stationnement vélo sécurisés pour favoriser le report modal voiture/vélo (racks et consignes individuelles). Pour celles et ceux qui préféreraient rejoindre le centre-ville à vélo, des stationnements sécurisés pour les deux-roues ont été installés permettant de relier ce parking à la gare en empruntant l'itinéraire cyclable sécurisé de la rue Jeanne d'Arc.

# VILLE NATURE

Nancy poursuit son action qui consiste à remettre la nature au cœur de la ville.

En proposant des éco ateliers aux citoyens, en expérimentant dans ces espaces verts de nouveaux végétaux économes en eau, en faisant du végétal une priorité dans les projets d'aménagements urbains, elle préserve la biodiversité et le circuit de l'eau et tend à réduire les pics de température.



PLACE DE LA CROIX DE BOURGOGNE



# RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLOGIE URBAINE : LE JARDIN ÉPHÉMÈRE

Le 17<sup>ème</sup> jardin éphémère a permis de mettre en lumière un panel de végétaux économes en eau et particulièrement adaptés à nos terroirs. Cet événement phare, organisé par la direction des parcs et jardins de la Ville de Nancy, est devenu un lieu de rencontres autour de l'écologie urbaine avec un cycle de conférences qui accueille des scientifiques de renom autour de la thématique. En moyenne de 25 à 50 personnes assistent à ces rencontres. Couplés à des visites guidées et à deux expositions photographiques, ces projets suscitent de plus en plus d'intérêt et créent des vocations d'acteurs de l'écologie à Nancy.

## DES ÉCO-ATELIERS EN VERSION NUMÉRIQUE

En cette période de crise sanitaire, les ateliers participatifs et citoyens « mardis aux serres » « mercredis de la Pépinière » ont été suspendus. Pourtant les périodes de confinement, ont fait naître des envies de retour à la terre.

Pour répondre à cette demande, la présence sur les réseaux sociaux a été renforcée. Conseils, articles détaillés et vidéos conçues en interne y ont été diffusés. Cette transmission de savoir est essentielle pour ne pas perdre le lien avec les acteurs de ces ateliers qui reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

### FOCUS SUR

## LE PROJET DES COURS D'ÉCOLES VÉGÉTALISÉES

La ville de Nancy a lancé, en septembre 2020, son projet de végétalisation des cours d'écoles. Avec un objectif : consulter tous les usagers et co-construire avec eux des espaces plus écologiques, plus agréables et partagés par les enfants.



JARDIN ÉPHÉMÈRE 2020



JARDIN GODRON

## LE JARDIN GODRON COMME TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

Cet espace de nature a commencé sa mue au début du confinement. La plantation majoritaire de ce site avec des vivaces est en accord avec sa vocation de « jardin de demain » et sa dimension écologique. Sa structure même permettra d'expérimenter des activités de jardinage. Il s'agit de transmission de savoirs avec l'envie de diffuser le plus largement possible des pratiques respectueuses de l'environnement.

## DÉFINITIONS

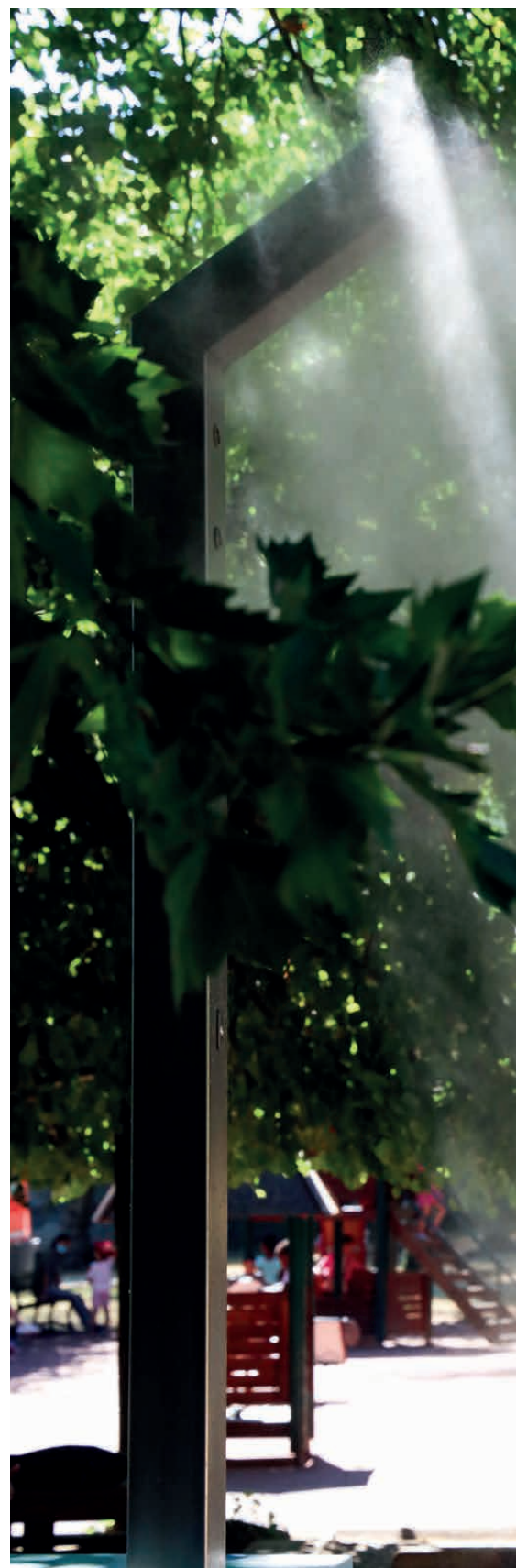
# UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR DANS LA VILLE

La Place de la Croix de Bourgogne, imaginée comme un véritable îlot de fraîcheur dans la ville et inaugurée début 2020, constitue un bel exemple de réalisation pour contrer les fortes chaleurs.

Imaginée avec les habitants, elle constitue aujourd'hui un lieu convivial adapté à toutes les typologies d'usagers et favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Un îlot de fraîcheur urbain (ou oasis urbaine) est un espace public aménagé de manière à combattre le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU) et à améliorer la qualité de vie des citoyens en période de fortes chaleurs.

Un îlot de chaleur urbain (ICU) désigne une différence de température observée entre une ville et les zones rurales environnantes, l'écart pouvant varier de 2 °C à 12 °C. Lors des épisodes caniculaires, ce phénomène vient se superposer aux températures déjà élevées, accentuant d'autant l'inconfort thermique du centre-ville.



BRUMISATEUR / PARC OLRY





## UN VENT DE FRAÎCHEUR DANS LES PARCS

Pour permettre aux Nancéiens et aux touristes de mieux supporter les pics de chaleur et en attendant l'installation de jets d'eau pérennes, la Ville de Nancy a installé des brumisateurs dans ses parcs.

Ces systèmes, homologués par le HCSP fonctionnent à partir d'une alimentation en eau potable et d'une alimentation électrique à proximité immédiate pour produire de l'eau en haute pression. Conformément aux préconisations sanitaires dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, ils ont été installés au parc Olry, au parc de la pépinière, au parc de la Cure d'Air, au parc Sainte Marie et place de la 9<sup>ème</sup> D.I.C.

### FOCUS SUR

## COMMENT AMÉLIORER LE CONFORT L'ÉTÉ ?

Il existe différents types de solutions pour contrer l'îlot de chaleur urbain en période estivale.

- Les solutions dites bleues font appel aux propriétés rafraîchissantes de l'eau dans l'espace public : fontaines, brumisateurs, écoulements d'eau.
- Les solutions dites vertes utilisent à la fois les propriétés d'évapotranspiration des végétaux pour rafraîchir l'air ambiant mais aussi de l'effet d'ombre apportée par ces derniers.
- Enfin, les solutions dites grises sont inhérentes à l'aménagement de l'espace public améliorant par exemple la circulation d'air dans un ensemble urbain ou encore la capacité à absorber ou réfléchir la lumière et la chaleur par un revêtement de sol.

# DÉCLARATION DES DROITS DE L'ARBRE, UN REGARD INVERSÉ SUR LA NATURE

Au fil de son histoire et de son urbanisme, la cité ducale a intégré, fait vivre, et créé de nombreux espaces arborés. Ses parcs et jardins ont été le berceau de la première Ecole Royale de Foresterie, aujourd'hui encore présente sous le nom d'AgroParisTech Nancy. Sur le plan national, Nancy et sa région sont reconnues pour leurs botanistes, horticulteurs, artistes et pépiniéristes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les arbres de Nancy peuvent actuellement compter sur :

- des protections réglementaires des documents d'urbanisme, réactualisées pour le Site Patrimonial Remarquable ;
- des classements d'arbres par l'association ARBRES (Arbres Remarquables, Bilan, Recherches, Études et Sauvegarde) ;
- un Barème d'Évaluation de la Valeur des Arbres (BEVA) établi en 1979 ;
- une charte de l'arbre datant de 1996, réactualisée et adoptée en 2013 ;

- un événement de valorisation de l'arbre et de partage des connaissances entre le grand public, les chercheurs et les praticiens experts intitulé "Embranchements". Il a été créé en 2013. La seconde édition a eu lieu en 2017 la prochaine aura lieu en 2021.

Pour aller plus loin, lors du conseil municipal du 28 septembre 2020, la Ville de Nancy a approuvé la déclaration du droit de l'arbre. Ce document, proclamé lors du colloque annuel du 5 avril 2019 de l'association ARBRES à l'Assemblée Nationale reprend en cinq articles les valeurs fondamentales pour la préservation des arbres et a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur.



PARC DE LA PÉPINIÈRE

## L'OCTROI-NANCY, PROJET CITOYEN ET ÉCOLOGIQUE

Le site de l'Octroi, pépinière culturelle et créative du quartier Rives de Meurthe, fait la part belle à la présence du végétal dans l'espace public : implantation de cultures d'herbes aromatiques, aménagement paysager de la rue des Halles, toitures plates végétalisées pour la Petite Halle et toiture végétalisées dès que cela est possible.

## DES COURS D'ÉCOLE VERS LES « JARDINS D'ÉCOLE »

La Ville a lancé en septembre 2020 un vaste programme de mutation des cours d'écoles en ilot de fraîcheur. Ainsi, au delà de l'adaptation au changement climatique, la cour d'école vue comme nouvel espace public résilient, nourrit de multiples enjeux :

- créer des espaces plus naturels en végétalisant l'espace public pour à la fois assurer le développement de la biodiversité en zone urbaine mais aussi profiter du service éco systémique que peuvent nous apporter arbres et végétation,
- redéfinir les usages de la cour au service du bien-être des enfants et répondre aux besoins de chaque communauté éducative afin de créer des aménagements mixtes, égaux et respectueux des usages de chacun,
- désimperméabiliser les sols afin de redonner à l'eau sa place dans la ville,
- sensibiliser au respect de l'environnement et des autres.

La réussite du projet repose sur l'implication pleine des usagers dans la définition du projet d'aménagement. La méthodologie a été construite en partenariat avec le CAUE 54 et les premières concertations ont débuté en décembre 2020, pour permettre la réalisation des premières cours à l'été 2021.



COUR D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉE / TROIS MAISONS



CLÉMATITE « NANCY JOUR DE LA TERRE »

### VÉGÉTALISATION DE FAÇADES : L'EXEMPLE À SUIVRE

De façon à amplifier le programme de végétalisation des façades, pieds de murs et pieds d'arbres, nos bâtiments publics s'équipent de câbles et de structures portantes qui vont accueillir, dès le printemps 2021, leurs premières plantes grimpantes dont la clématite « Nancy Jour de la Terre » dévoilée en septembre à l'occasion du jardin éphémère.

A titre d'exemple, la résidence autonomie Gabriel Mouilleron est désormais prête à accueillir ses premières plantations grimpantes.

Ces sites seront autant de démonstrateurs permettant au public de dupliquer la méthode avec une incitation financière et une facilitation administrative.

#### FOCUS SUR

## UNE CHARTE QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS NEUVES

La collectivité enclenche la formalisation d'une charte qualité des constructions neuves . Il s'agit de construire un référentiel qualité pour organiser le dialogue avec les promoteurs dans le cadre de leur projet et en amont du dépôt des permis de construire.

Cette démarche proactive s'inscrit en complémentarité de l'élaboration du PLUihD et des objectifs visant à développer l'éco-construction.

À la clé : un meilleur cadre de vie pour tous

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La mise en œuvre de la transition énergétique des bâtiments répond à un double objectif : baisser la facture d'énergie et réduire les consommations d'énergie des bâtiments. La démarche intègre la dimension transversale de la performance énergétique des sites : amélioration de l'isolation des constructions, efficacité énergétique des équipements techniques, raccordement au chauffage urbain, ...



LA VILLA MAJORELLE, UN EXEMPLE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



# AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

En 2020, la Ville et son CCAS ont publié leur bilan des émissions des Gaz à effet de Serre sur le site de l'ADEME [www.bilans-ges.ademe.fr/](http://www.bilans-ges.ademe.fr/)

Un Bilan des émissions de gaz à effet de serre (ou BEGES) est une méthode visant à quantifier les émissions des principaux gaz à effet de serre d'une organisation, en équivalent en dioxyde de carbone. Ainsi, sur la base des données 2019, la Ville a évalué la quantité de CO<sub>2</sub> qu'elle rejette dans l'atmosphère.

Le bilan montre que près de 80 % des émissions concerne le chauffage de ses bâtiments. Les principaux axes d'amélioration sont la poursuite des efforts de raccordement au chauffage urbain, ainsi que les travaux de rénovation des chaudières et bâtis.

## RACCORDEMENT AU CHAUFFAGE URBAIN

Ainsi, dans le cadre du déploiement du réseau de chauffage urbain porté par la métropole du Grand Nancy et son concessionnaire Estia, la ville de Nancy a raccordé à ce réseau public les bâtiments suivants, en 2020 :

- Ecole maternelle des Tiercelins
- Ensemble Jules Ferry (école, restaurant scolaire et salle de sport)
- Résidence Autonomie Chevardé (CCAS).

Au total, ces nouveaux raccordements vont générer une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 140 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

## PROGRAMME DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le marché public global de performance énergétique a été notifié, le 19/09/2019, au groupement d'entreprises piloté par la société Dalkia. Dans ce cadre, de nombreux travaux ont été réalisés en 2020, dans 17 bâtiments : isolation thermique, remplacement de menuiseries extérieures, rénovation de 14 chaufferies, ... Le montant de dépenses correspondant est d'environ 1,6 M€ TTC. La suite du programme se poursuivra sur 2021 et 2022.

En parallèle, les programmes suivants ont intégré l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments :

- Pavillon Alliot Grand Hôtel de la Reine : Rénovation des menuiseries des pavillons XVIIIème et XIXème du Grand Hôtel (80 fenêtres double vitrage) ;
- Villa Majorelle : rénovation intérieure avec éclairages LED basse consommation + isolation des combles par 40 cm de laine de roche
- rénovation des écoles Boudonville et Tiercelins.



ECOLE À ÉNERGIE POSITIVE



## LE SAVIEZ-VOUS ?

## EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'effet de serre est un phénomène ancien et vital accentué par les activités humaines. Cependant, l'accroissement de la concentration des gaz à effet de serre en est une source additionnelle qui provoque le réchauffement climatique. Une concentration en grande partie due à la consommation d'énergies fossiles que différentes politiques, nationales ou internationales, s'attachent à réduire afin de favoriser une baisse des émissions de carbone.

## LE DÉFI DES ÉCOLES À ÉNERGIE POSITIVE

La première promotion du défi des écoles à énergie positive a vu le jour au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Pour ce dispositif, le CPIE et l'ALEC ont collaboré pour proposer formation à l'énergie et expérience de mesure des températures. Les enseignants se sont également fortement impliqués dans le défi.

Les 5 classes retenues pour cette année sont les classes de CM1- CM2 des écoles Buthégnemont, Stanislas, Jean Jaurès, La Fontaine et Charlemagne.

Chaque classe a ainsi pu réfléchir, en lien avec les services de la Ville, aux différentes pistes d'amélioration pour réduire la facture énergétique.

Pour l'année scolaire 2020-2021, ce sont cinq nouvelles écoles qui ont été retenues sur la base du volontariat des enseignants pour réaliser le défi cette année.

25



Chaque année, la Ville de Nancy accueille la l'ALEC à l'occasion de la Fête de l'Énergie et du Climat. Une journée de sensibilisation des habitants à la transition énergétique.

# RÉDUCTION DES DÉCHETS

Prévention des déchets par l'extension des consignes de tri et lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion du lombricompostage et du réemploi ou de la réparation, les initiatives portées par la Ville de Nancy et la Métropole ne manquent pas pour tendre à réduire les déchets.







## MODIFIER LES CONSIGNES DE TRI POUR RECYCLER PLUS

Depuis le 1er novembre, l'extension des consignes de tri pour tous les déchets recyclables est effective sur le territoire de la Métropole. Désormais, tous les emballages en plastique sont éligibles au tri. De quoi réduire significativement les déchets ménagers résiduels.

Un geste essentiel et responsable qui incite à réfléchir aux modes de consommation et aux habitudes. Pour encourager l'évolution de nos pratiques en matière de tri des déchets, la démarche vise à la plus grande simplicité : l'extension du tri à tous les emballages.

Cette mesure a été rendue possible grâce à la modernisation du centre de tri PAPREC, engagée aux côtés de CITEO, spécialisé dans le recyclage des emballages et des papiers. Cette modernisation associée à la

création de nouveaux débouchés pour les plastiques recyclés permet désormais de recycler plus. Les déchets issus de la collecte sélective aident à faire fonctionner les entreprises régionales. Les déchets triés dans l'usine PAPREC de Dieulouard sont ensuite acheminés vers des usines de recyclage de la région pour connaître une nouvelle vie. En Alsace, DS Smith et Blue paper fabriquent des emballages à partir des cartons. Les briques alimentaires retrouvent une nouvelle vie à Laval-sur-Vologne, chez Lucart Group. Quant aux bouteilles en plastique, nombre d'entreprises lorraines et alsaciennes les utilisent pour leur production. À Golbey, l'entreprise Norske Skog produit du papier journal grâce aux papiers collectés. Un geste simplifié pour les habitants, bon pour la planète et pour l'économie locale.

## TOUJOURS MOBILISÉS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Si les deux périodes de confinement ont malheureusement contraint les restaurants à réduire leur période d'ouverture au public, le gaspillage alimentaire est plus que jamais une préoccupation quotidienne pour les restaurateurs.

Que faire des invendus et comment lutter contre le gaspillage? De nouvelles initiatives ont vu le jour permettant de dégager un mince chiffre d'affaires et surtout d'éviter la perte de denrées. Repas à emporter, livraison à domicile, les restaurateurs ont redoublé d'ingéniosité pour passer le cap de la crise sanitaire. Dans ce contexte financier difficile,

l'anti-gaspi devient une nécessité et éveille les consciences.

Parmi les initiatives, le gourmet bag qui permet aux petits estomacs d'emporter le reste de leur repas pris en restaurant pour le terminer chez eux. Ce sont en tout 300 restaurants qui adhèrent à ce concept et qui sensibilisent à leur tour, leurs clients à la lutte contre le gaspillage. On notera également l'application too good to go qui recense les enseignes qui proposent à prix bradés, les invendus alimentaires de la journée. Une nouvelle façon de consommer est née.

## UNE SECONDE VIE POUR LES VÊTEMENTS DES ENFANTS

Dans la continuité des actions citoyennes et de solidarité, tous les parents ont été invités à déposer des vêtements ou des chaussures d'enfants dans des bacs dédiés au sein des crèches. C'est une démarche initiée par la banque alimentaire, tête de réseau des associations partenaires. Elle assure la logistique de cette opération en

organisant ensuite des vestiaires au sein de la Croix rouge, du secours populaire, du secours catholique, d'entraide protestante, ... ces collectes sont organisées deux fois par an et ont permis de collecter quelques 600 kilos de vêtements pour les familles les plus défavorisées.



## LOMBRICOMPOSTAGE : UN MOYEN DE PLUS EN PLUS UTILISÉ POUR RÉDUIRE LE POIDS DE LA POUBELLE

Autre axe de valorisation des déchets : celui des bio-déchets qui représentent un tiers du poids de nos poubelles. Ville et Métropole multiplient les actions de sensibilisation et de promotion du compostage qui permettent de détourner les déchets de cuisine et de jardin de l'incinération. 13 000 composteurs sont

déployés en habitat individuel et la pratique s'étend peu à peu à d'autres publics grâce au compostage de proximité qui prennent place dans les quartiers, les immeubles, dans les parcs ou les lotissements. 90 sites de compostage partagé ont vu le jour.

### CHIFFRES CLÉS

**LE COMPOSTAGE EN 2020**  
**6 NOUVEAUX SITES PARTAGÉS EN PIED D'IMMEUBLE**  
**2 NOUVEAUX SITES PARTAGÉS EN PARCS PUBLICS**  
**25 PROJETS EN COURS**  
**37 LOMBRICOMPOSTEURS ACQUIS PAR LES HABITANTS**  
**93 COMPOSTEURS INSTALLÉS**



COLLECTE DE VÊTEMENTS DANS LES CRÈCHES



SITE DE COMPOST PARTAGÉ © MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

**LA COLLECTE DE SAPINS NATURELS APRÈS LES FÊTES EST UN BEL EXEMPLE DE RÉUTILISATION ET DE VALORISATION DE DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE.**



LES HABITANTS DÉPOSENT LEUR SAPIN NATUREL SUR L'UN DES 9 SITES DE RÉCUPÉRATION DE LA VILLE



LES AGENTS MUNICIPAUX PROCÈDENT AU BROYAGE DES ARBRES COLLECTÉS



LES AGENTS MUNICIPAUX DÉPOSENT LE PAILLAGE DANS LES ESPACES VERTS





INTERVENTION DE LA BRIGADE NANCY VILLE PROPRE

## ET LES AUTRES DÉCHETS ?

La Ville emploie plusieurs équipes en chantier d'insertion pour le ramassage des déchets hétérogènes en dépôt sauvage sur la voirie. Cette brigade sillonne les rues et vient en renfort des équipes propreté de la Métropole.

# VILLE RESPIRABLE

Agir pour la qualité de l'air se révèle un véritable enjeu de santé publique.

La question atmosphérique et énergétique est au cœur des préoccupations des politiques publiques. La Ville de Nancy a identifié plusieurs leviers possibles pour l'amélioration de la qualité de l'air avec notamment la maîtrise de la décarbonation de l'énergie, la réduction des effets sanitaires des pollutions, la mobilité durable ou l'aménagement équilibré du territoire.



MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR



# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR : UNE DÉMARCHÉ CERTIFIÉE PAR L'ADEME

La Ville de Nancy et son CCAS s'engagent pour la qualité de l'air dans les établissements scolaires et petite enfance. A ce titre, ils ont remportés l'appel à projet AACT-AIR en faveur de la Qualité de l'air lancé par l'ADEME en avril 2020.

Ainsi, au delà des actions réglementaires déjà en place, la Ville de Nancy, son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et leur partenaire ATMO Grand Est vont, au sein des établissement scolaires et de la petite enfance de la commune, investiguer l'influence du transfert de pollution de l'extérieur vers l'intérieur des bâtiments ainsi que les moyens de remédiation possibles tels que l'adaptation des protocoles d'aération et la filtration des locaux.

Le projet d'étude comporte 3 phases. La première phase a débuté en novembre 2020, il s'agit de l'évaluation globale du trafic routier sur la qualité de l'air intérieur

dans trois établissements pilotes : l'école Braconnot, l'école Jean Jaurès Elementaire, ainsi que le Multi accueil Osiris. Le bâtiment accueillant ce dernier a ainsi été instrumenté fin novembre, l'école Braconnot en janvier et l'école Jean Jaurès en février.

La seconde phase consistera en un partage de diagnostic avec les différents acteurs permettant d'adapter la sensibilisation et les protocoles d'aération déjà en place.

La dernière phase permettra d'évaluer l'efficacité des actions entreprises via de nouvelles mesures de la qualité de l'air et d'extrapoler les résultats de façon à déployer les conclusions de l'étude à l'ensemble du parc de bâtiments scolaire et Petite Enfance de la Ville.

L'enjeu de ce projet est de réinterroger les pratiques de manière éclairée et pragmatique et d'amplifier le passage à l'action.



SONDES DE MESURE DE QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR À L'ÉCOLE BRACONNOT



# AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

L'outil Crit'air permet d'agir sur la qualité de l'air lors des pics de pollution. Cet outil déjà en application dans plusieurs métropoles françaises correspond à une vignette placée sur les véhicules, indiquant leur niveau d'émission de polluants. La Métropole du Grand Nancy propose de mettre en place la circulation différenciée pendant les pics de pollution sur la base de ces vignettes Crit'air, avec pour objectif de ralentir l'accumulation des polluants lors de ces épisodes. Une consultation publique a eu lieu de décembre 2019 à février 2020, permettant à 570 habitants et usagers du Grand Nancy de s'exprimer sur les modalités d'application de cette mesure.

La circulation différenciée serait mise en place le 3ème ou 4ème jour de pic de pollution (en réflexion) et les véhicules autorisés à circuler seraient les véhicules équipés de vignettes Crit'air 0,1,2 ou 3, hors véhicules en intervention d'urgence.

Des mesures d'accompagnement telles que la gratuité des transports en commun lors de l'activation du dispositif sont d'ores et déjà prévues.

À compter du 1er juin 2021, la mise en place de la circulation différenciée sera un outil de plus pour préserver et améliorer la qualité de l'air.



## ZFE, LE PROJET SUIT SON COURS

En 2019, la Métropole et la Ville de Nancy ont remporté auprès de l'ADEME l'appel à projet d'accompagnement et de déploiement des zones à faible émissions mobilités (ZFE). L'étude de préfiguration d'une ZFE-m a été délibérée le 17 décembre 2020 en conseil métropolitain et veille à intégrer la stratégie de mobilité renouvelée du territoire. Sa mise en œuvre s'articulera avec le nouveau plan des mobilités.

## ABORDS D'ÉCOLES APAISÉS : PRIORITÉ AUX PIÉTONS

La Ville de Nancy travaille à l'élaboration d'un plan de déplacement des établissements scolaires (PDES). L'objectif est de promouvoir une mobilité douce dans le cadre des trajets scolaires. En 2020, 2 écoles ont été retenues pour réalisation du PDES : Buthegnémont et Marcel Leroy. Une enquête de terrain préliminaire a été menée aux abords de l'école aux heures de sortie afin de mieux appréhender les problématiques d'accessibilité, et un questionnaire en ligne sur les habitudes actuelles de déplacement a été envoyé aux parents. Des diagnostics pédestres ont été réalisés par les parents, enseignants et élèves pour repérer les zones problématiques et identifier les causes d'insécurité.

Ainsi, des propositions d'amélioration ont été formulées. Elles consistent en des travaux de voirie pour sécuriser les zones à proximité de l'école, une campagne de communication sur les modes doux pour les trajets scolaires à destination des écoles, et l'utilisation d'application de co-piétonnage telles que « Cmabulle » pour mettre en relation les parents intéressés (application mise à disposition gratuitement par Keolis).



TRAVAUX EFFECTUÉS À L'ÉCOLE BRACONNOT EN 2020

# LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Fervente défenseuse du bien manger, la Ville de Nancy s'engage à offrir aux usagers des structures de restauration collective des matières premières de qualité à une tarification adaptée. Filières labellisées, approvisionnement local, produits bio et de saison... Autant de mesures fortes fondées sur un partenariat durable avec les producteurs locaux.



POUAILLER PARTAGÉ / PARC DE LA PÉPINIÈRE





# UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITÉ

À l'heure où une large majorité des consommateurs français souhaite contribuer, par l'orientation de ses achats, au soutien de produits locaux, la restauration collective municipale a un rôle majeur à jouer vis-à-vis de l'approvisionnement de proximité, garant de la diversité des produits, du respect de leur saisonnalité, et du développement économique et social des territoires. C'est aussi une manière de structurer l'offre et de créer une dynamique collective à l'échelle métropolitaine.

Répondre aux attentes des citoyens se conjugue avec le développement et la structuration des filières d'approvisionnement locales. C'est notamment une belle opportunité de renforcer le lien entre l'agriculture, ses métiers, ses produits et les consommateurs, notamment les plus jeunes, et de réaffirmer que l'alimentation est la finalité première de la production agricole.

À Nancy, l'atteinte des objectifs de la loi Egalim se construit progressivement avec, à ce jour 17 % d'approvisionnement en produits bio et 42 % de produits certifiés par un label qualité.

2020 marque une étape décisive dans le renouvellement des prestations de restauration collective. La ville a mené une large campagne de concertation auprès des utilisateurs de la restauration collective. Ainsi, enfants, parents, corps enseignant et usagers résidences autonomes et du service de portage de repas à domicile ont pu exprimer leur attentes quant à la qualité des repas qui leur ont été proposés. Une adhésion au réseau AGORES (Association nationale des directeurs de la restauration collective) permettra de bénéficier d'un cadre national pour répondre aux exigences de qualité des produits servis.

Enfin, dans le cadre du renouvellement du marché de délégation de service public de la restauration collective, un cabinet d'expert a également été missionné en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour déterminer le mode de gestion le plus efficace pour atteindre ses objectifs de qualité.



RESTAURATION COLLECTIVE / NOVEMBRE 2020



STAND DE PRODUITS ISSUS DE CIRCUIT COURT / CAMPAGN'ART 2019

## ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS COURTS ET PRODUCTEURS LOCAUX

Après plusieurs années d'accompagnement des projets collectifs de producteurs locaux, la Ville de Nancy, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et l'association « Saveurs Paysannes » signaient leur première convention de partenariat le 17 octobre 2017, renouvelée jusque fin 2021. Ce partenariat consiste en l'organisation de marchés fermiers lors de manifestations de la Ville autour des circuits courts et en la mise en place d'une démarche pédagogique, en lien avec

le service Education de la Ville de Nancy, par le biais d'interventions sur l'Agriculture dans les écoles de la ville. Si les 6 animations pédagogiques organisées habituellement par la Chambre d'Agriculture n'ont pas eu lieu cette année dans les écoles de Nancy, elles reprendront dès que la crise sanitaire le permettra.

En parallèle, un travail est mené pour accueillir les producteurs locaux, même pour une courte durée, dans le marché central.

# UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

En 2020 plus que jamais, la Ville de Nancy rend le superflu obsolète en choisissant de construire l'avenir dans une sobriété énergétique et en misant sur l'intelligence collective et le numérique responsable.





## DES VÉHICULES DE SERVICES PLUS PROPRES

La poursuite du renouvellement du parc de véhicules légers par des véhicules électriques a été amplifiée en 2020 par l'acquisition de 27 berlines électriques de la gamme Renault Zoé et 4 fourgonnettes électriques kangoo ZE. Dix fourgons ont été remplacés par des véhicules aux normes de pollution Euro 6.

Le premier critère de choix de l'électrique est bien

sûr son impact écologique. La voiture électrique émet 2 à 3 fois moins de CO<sub>2</sub> qu'une voiture thermique. Leur coût d'entretien et de fourniture en l'électricité est plus faible, ce qui présente un avantage économique non négligeable. Plus rentables, plus fiables et plus durables, elles cumulent de nombreux atouts et répondent parfaitement aux usages des employés municipaux.

## L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CANICULE

La Ville a souhaité lancer une réflexion collective pour que chaque service puisse apporter son expertise et des solutions pour faire face aux pics de chaleur.

De plus en plus fréquents, parfois sur des périodes prolongées, ces vagues de chaleur ne sont plus limitées à quelques jours d'été.

Partage de solutions pratiques, impact sur la santé, études de besoins en matériel, ces thématiques ont été abordées au cours d'ateliers et ont conduit à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques diffusé à l'ensemble des agents.

## CHARTRE NUMÉRIQUE RESPONSABLE : UN ENGAGEMENT FORT POUR NANCY

Le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré. Avec la signature de la charte numérique responsable, la Ville de Nancy entre résolument dans une démarche «Numérique Responsable» pour son organisation.

Par cela, elle s'engage à optimiser les outils informatiques pour limiter les impacts et les consommations, à développer des offres de services accessibles à tous, à opter pour des pratiques numériques éthiques et responsables, à rendre le numérique transparent et lisible, enfin à faire émerger de nouveaux comportements et de nouvelles valeurs.

## LA CRISE SANITAIRE FAIT NAÎTRE DE NOUVELLES HABITUDES

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire majeure qui a questionné en profondeur nos modes de vie.

L'implication des agents de la Ville et de son CCAS a permis d'assurer une continuité de service public en apportant notamment une attention particulière à tous les publics fragiles. Ce sont autant de mesures exceptionnelles pour protéger, aider et informer l'ensemble des habitants qui ont été déployées.

Au niveau de l'administration, si la mise en place du protocole sanitaire avec intensification du nettoyage, l'utilisation de gel hydroalcoolique et utilisation systématique des masques de protection alourdit le bilan en terme de développement durable, le développement massif du travail à distance économise de nombreux déplacements et surtout initie de nouvelles pratiques afférentes au télétravail.

Dans nos échanges avec les habitants, nous constatons que la crise sanitaire a à la fois limité nos capacités d'actions en terme de développement durable tout en ayant agité comme catalyseur dans la prise de conscience collective au regard de la transition écologique. La perspective s'en trouve ainsi modifiée.

## UNE CONSOMMATION EN EAU ET ÉLECTRICITÉ RAISONNÉE

Crise sanitaire oblige, de nouveaux équipements dans les bâtiments municipaux ont été installés. Pour éviter la transmission du virus par contact des boutons ou interrupteurs, l'ensemble des espaces de passage ont été équipés de détecteurs de présence. Ceci représente un véritable gain d'énergie, le système d'éclairage se mettant en veille quand les espaces ne sont pas fréquentés.

La même démarche a été entreprise dans tous les sanitaires avec l'installation de robinets sans contact. Plus besoin de toucher le robinet, le débit d'eau s'active automatiquement et s'interrompt rapidement.

Là encore, il s'agit d'une utilisation raisonnée des ressources qui démontre la volonté de s'inscrire dans une démarche d'administration exemplaire.

## LA VISIOCONFÉRENCE DÈS QUE CELA EST POSSIBLE



VISIOCONFÉRENCE ENTRE LE MAIRE ET LES SERVICES MUNICIPAUX

La crise sanitaire a eu pour effet de développer le travail à distance. Certes, pour certains cette situation fut difficile mais pour d'autres, elle fut une opportunité de découvrir et d'apprécier une nouvelle façon de travailler. De cette expérience, de nouveaux usages émergent : limitant les trajets domicile-travail, le nombre de supports imprimés, remplaçant les déplacements professionnels par des visio-conférences. Depuis, pour tout renouvellement du parc informatique la priorité est donnée à l'achat d'ordinateurs portables facilitant le travail depuis le domicile. L'administration se réinvente pour des conditions de travail plus respectueuses de l'environnement.

A photograph of a man with grey hair and a face mask taking a photo of blue flowers in a garden. The background is a lush green garden with many blue flowers. The man is in the foreground, wearing a dark polo shirt and a watch. The text 'Nancy,' is overlaid on the image in a white serif font.

# Nancy,

---

**nancy.fr**

DIRECTION DU PROJET  
MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉDACTION  
VILLE DE NANCY

CONCEPTION - MISE EN PAGE  
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

CRÉDITS PHOTOS  
VILLE DE NANCY  
MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

MERCI À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA  
VILLE DE NANCY POUR AVOIR COLLABORÉ  
À LA PRODUCTION DE CE RAPPORT DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020